



Independent observer
of the Global Fund

L'AUDIT DES SUBVENTIONS DU FONDS AU KENYA SOULÈVE DES QUESTIONS RELATIVES À LEUR EFFICACITÉ ET À LEUR PÉRENNITÉ

Selon un audit des subventions du Fonds mondial accordées au Kenya, la gestion des risques financiers, fiduciaires et liés aux services et produits de santé a été qualifiée de généralement efficace.

Le Bureau de l'Inspecteur général a toutefois déclaré qu'il y avait lieu d'améliorer la gestion des risques liés aux programmes, aux résultats, à la gouvernance, au suivi stratégique et à la gestion. Celle-ci requiert « un plan partiel pour devenir efficace ».

Le Fonds mondial classe le Kenya comme un pays à fort impact, avec environ 5 % de la charge mondiale du VIH/sida ainsi que des parts substantielles des épidémies de paludisme et tuberculose, selon le BIG. Le pays a reçu la septième plus importante allocation sur les ressources totales disponibles du Fonds mondial pour la période 2014-2016, d'un montant de 495 millions US\$.

Un rapport d'audit a été rendu public en juillet 2015. Les lecteurs pourront le consulter sur les pages web du Fonds mondial consacrées au Bureau de l'Inspecteur général [ici](#). L'un des objectifs de l'audit était d'évaluer l'adéquation de la stratégie du Fonds mondial concernant les subventions au Kenya, y compris leur efficacité et pérennité. Dans le reste de l'article, nous mettrons tout particulièrement l'accent sur les constatations émanant du BIG concernant l'efficacité et la pérennité des subventions.

Les conclusions du BIG sont plutôt mitigées.

L'équipe pays du Fonds mondial au Kenya a élaboré, en coordination avec les programmes nationaux, sa propre stratégie relative à la gestion du portefeuille de subventions pour s'attaquer aux maladies, en

mettant notamment l'accent sur les foyers épidémiques et les populations-clés. Le Bureau de l'Inspecteur général a déclaré que cette stratégie avait eu un impact tangible sur les trois maladies. Toutefois, la stratégie de l'équipe pays n'a pas de vision à long terme au-delà de la période actuelle de mise en œuvre (2014-2016) et ne s'est pas attaquée à certains problèmes stratégiques clés qui sont essentiels pour éradiquer ces trois maladies au Kenya.

Le BIG a par exemple évoqué la nécessité d'élaborer des stratégies efficaces pour atténuer les risques liés à la décentralisation de l'autorité budgétaire en matière de santé et de la fourniture de services au niveau des comtés, en mettant particulièrement l'accent sur leurs capacités à gérer les programmes et à fournir les services de façon efficace.

L'équipe pays a de ce fait mis en œuvre certaines activités et étudié les risques clés qui lui sont associés (en limitant par exemple le transfert des crédits de subvention aux structures décentralisées jusqu'à ce que des mécanismes de reddition des comptes appropriés soient mis en place). Selon le Bureau de l'Inspecteur général, un certain nombre de risques opérationnels que l'équipe pays n'avait anticipés sont cependant apparus. Par exemple, des fonds publics destinés à l'achat de médicaments antituberculeux de première intention (environ 3 millions US\$) ont été alloués aux comtés en 2013-2014 sans que des directives n'aient été communiquées en temps voulu ou sans formation adéquate aux achats ni prévisions des besoins en médicaments. De ce fait, les comtés n'ont pas acheté de médicaments antituberculeux, ce qui a entraîné des ruptures de stock dans un certain nombre d'établissements de santé en 2014. Des fonds ont été réalloués au Programme national de lutte contre la tuberculose et il a été convenu que des achats de produits antituberculeux seraient autorisés ultérieurement au niveau national.

Le Bureau de l'Inspecteur général a déclaré que le principe de pérennité était intégré dans les subventions du pays. Les programmes nationaux de lutte contre les maladies privilégient le renforcement des capacités nationales par le biais d'initiatives telles que la consolidation des systèmes de santé. Le Kenya a en outre considérablement progressé au niveau de l'identification des interventions à fort impact. Enfin, le pays assume une responsabilité croissante dans le financement des achats de produits.

Le Bureau de l'Inspecteur général a par ailleurs indiqué que la performance des subventions du Fonds mondial au Kenya était évaluée par rapport aux objectifs de santé au niveau national plutôt que par rapport aux indicateurs et cibles spécifiques des subventions. Selon le BIG, « bien que cela soit conforme à la politique du Fonds mondial et favorise la pérennité, il n'en est pas moins difficile d'évaluer la performance de ces subventions. Dans la mesure où les investissements du Fonds représentent entre 25 % et 45 % des dépenses totales des programmes mis en œuvre au Kenya, et compte tenu du faible taux d'absorption des ressources, l'utilisation des seules cibles nationales ne constitue pas un moyen suffisamment rigoureux pour évaluer la performance des bénéficiaires de subventions ou aligner les dépenses sur les objectifs ».

[Read More](#)
